



DOSSIER SPÉCIAL :
BUDGET PRIMITIF 2009

DU 2 AU 6 JUIN :
JOURNÉES NATURE
DE MIDI-PYRÉNÉES



SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Éditorial	P.2
Jeunesse : TFC	P.3
Conférence de presse avec Jérémy Mathieu	
Vie Associative	P.3
Le SAM Judo / Ju-jitsu	
Finances Locales	P.4 & 5
Le budget primitif 2009	
Environnement	P.6 & 7
Programme des Journées Nature : du 2 au 6 juin	
Tribune libre	P.8
Majorité Municipale	
Opposition Municipale	
Travaux	P.9
Le point sur les travaux d'urbanisation	
L'Agenda	
Mai ; Juin ; Juillet ; Août	P.10 & 11
Infos pratiques	P.11
Quelques règles de bon voisinage	
Délibérations	
5 et 25 mars	P.12
Vie des Services	
Horaires d'été des services	
Service Enfance & Jeunesse	
Service Municipal des Sports	
Fête des Associations	
À la Médiathèque	P.12
État Civil	
Février / Mars	P.12

Conception et Réalisation :
Mairie de Seysses, Service Communication
Directeur de publication : Alain PACE
Photos : Mairie et Associations
Impression : Imprimerie du Parc
Imprimé sur papier recyclé
Tirage à 2800 exemplaires
Toute reproduction, même partielle,
est strictement interdite.
Mairie de Seysses : 05 62 11 64 64
www.mairie-seysses.fr

Depuis le 1^{er} janvier 2009, notre commune compte officiellement 7398 habitants.

Seysses évolue, notre journal doit aussi suivre le mouvement. Ce numéro est le premier de la nouvelle formule qui comportera désormais 12 pages. Elle va permettre de vous informer de manière plus complète. L'activité de nos associations, dont le dynamisme est une des grandes richesses de la collectivité, sera valorisée. Une page « Tribune libre » sera réservée à l'expression des deux groupes d'élus représentés au conseil municipal, chacun disposant d'une surface identique.



Cette édition comporte entre autre un dossier sur le très lourd chantier de la rue Cazeneuve qui avance au rythme prévu. Deux pages consacrées au budget permettent d'en avoir une vue d'ensemble, un tableau récapitule les aides directes versées aux associations. Dans la rubrique « contribution aux intercommunalités et associations », deux importantes participations méconnues sont incluses, à savoir 73000€ pour le syndicat des transports et 75000€ pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours, dépenses incontournables si nous désirons bénéficier des transports en commun (bus 58) et des interventions des sapeurs pompiers.

Seysses s'agrandit inéluctablement, mais de façon maîtrisée et harmonieuse.

Nous allons continuer sur la même voie en intégrant les outils nécessaires dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) dont le pré-projet a été adopté lors de la séance du conseil municipal du 25 mars dernier. Après un délai minimum d'environ 4 mois suivant cette date, le préfet doit nommer un commissaire enquêteur. Tous les habitants pourront le rencontrer afin de lui exposer leurs remarques ou demandes de modification, qu'elles concernent l'ensemble de la commune ou des situations personnelles. J'engage vivement l'ensemble des Seysois à effectuer cette démarche, le PLU va engager l'avenir de notre territoire pour, au moins, les dix ans à venir.

Les grands principes évoqués lors de la présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable, ont été inclus dans le zonage proposé. La commune s'étendra autour du centre bourg en comblant prioritairement les « dents creuses ». La cohérence de notre développement et la préservation des zones à vocation agricoles devront ainsi être assurées. Nous suivons ainsi les préconisations de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain, du « Grenelle de l'environnement » et de la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture qui pointent les effets néfastes de l'étalement urbain. En effet, si l'on prend en compte la surconsommation des espaces naturels et agricoles et les coûts induits par l'éloignement (transports scolaires, usage de la voiture, éclairage public, entretien de la voirie, ramassage des ordures ménagères, réseaux d'assainissement, etc.), il apparaît désormais que l'habitat dispersé n'est pas une réponse acceptable.

Dans ce cadre, l'arrivée de nouveaux habitants devra continuer à un rythme ne remettant pas en cause les équilibres urbains et socioculturels.

Alain PACE

JEUNESSE

JÉRÉMY MATHIEU, JOUEUR PROFESSIONNEL DU TFC, A DONNÉ UNE CONFÉRENCE DE PRESSE POUR LES JEUNES SEYSSOIS

Les jeunes ont organisé une conférence de presse, le 16 avril, avec **Jérémy MATHIEU**, dans le cadre des projets Jeunes Citoyens Supporters du Point Action Jeunes.

Enfants, ados et parents lui ont posé des questions et participé ainsi à un moment d'échange privilégié avec lui sur le jeu du TFC, ses ambitions futures, ou encore sa vie privée.

Une séance conviviale de photos et de dédicaces a clôturé l'après-midi.



LA SEMAINE TYPE D'UN JOUEUR DU TFC :

Lundi : repos

Mardi matin : jeux pour conserver la balle, être disponible

Mardi après-midi : jeux avec le gardien

Mercredi matin : duels : un contre un, ...

Mercredi après-midi : repos

Jeudi matin : coups de pieds, vidéo, stratégie de l'équipe à affronter pendant le week-end

Jeudi après-midi : repos

Vendredi : mise en place du jeu par rapport à l'équipe à affronter : vidéo, stratégie, coup franc

Le week-end : rencontres sportives

VIE ASSOCIATIVE

LE SEYSSES ARTS MARTIAUX JUDO/JU-JITSU : UN ART DE VIVRE !

Li faut croire que les 20 ans de l'association, fêtés la saison dernière, sont le reflet de la forme et du dynamisme de ses adhérents !

Composée de cours enfants et adultes, l'activité comprend du Judo et du Ju-Jitsu.

Ce dernier associe le combat pied/poing aux projections et au travail au sol du judo. Ainsi, chacun y trouve son compte, et l'activité est pratiquée par un public très diversifié.

Aussi bien chez eux que sur les tatamis de la région et d'ailleurs, petits et grands se donnent régulièrement rendez-vous pour transpirer et mener leur combat, chacun à leur niveau, avec vaillance et plaisir. Dans les sillons d'une certaine **Céline Kadri**, Championne de France FSGT 2008 (Fédération Sportive et Gymnique du Travail), **Jérémie Calandri** est allé décrocher ses premières médailles régionales, suivie de près par les cadets et les juniors.

Un état d'esprit d'art martial, une santé de sportif, et une convivialité de village, ce sont là les ingrédients qui composent cette communauté.



FINANCES LOCALES

DOSSIER SPÉCIAL : LE BUDGET PRIMITIF 2009

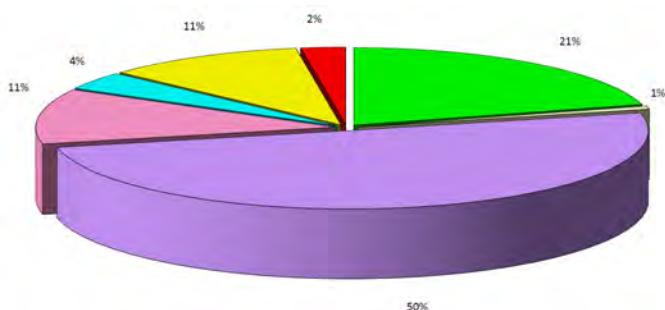
Lors de sa séance du 5 mars dernier, le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif de la ville pour 2009. Il s'articule autour de trois axes :

- * Maîtrise des dépenses de fonctionnement
- * Fiscalité locale modérée
- * Stabilisation du niveau d'endettement de la commune par un renforcement de l'autofinancement.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2009

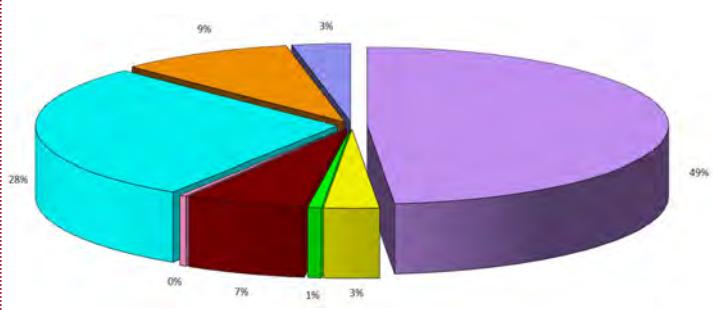
Ensemble des opérations concernant la gestion courante des services municipaux.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRIMITIF 2009



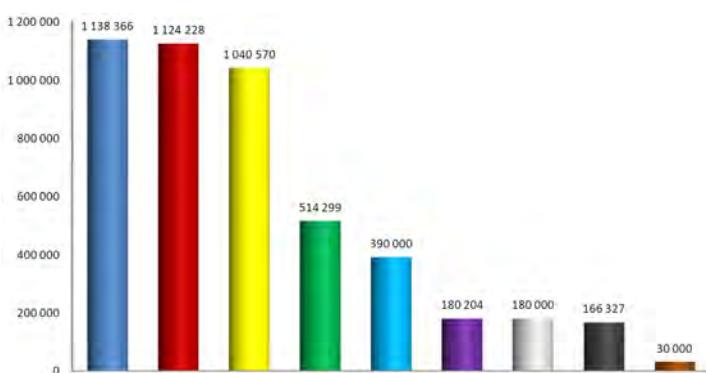
Charges à caractère général :	986 125 €	[Color: Green]
Atténuation de produits :	30 000 €	[Color: Yellow]
Charges de personnel et assimilés :	2 390 320 €	[Color: Purple]
Autres charges de gestion courante :	548 500 €	[Color: Pink]
Charges financières :	180 000 €	[Color: Cyan]
Virement à la section d'investissement :	514 299 €	[Color: Yellow]
Opérations d'ordre :	114 750 €	[Color: Red]

RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRIMITIF 2009



Impôts et taxes :	2 312 701 €	[Color: Purple]
Excédent 2008 reporté :	141 596 €	[Color: Yellow]
Produits exceptionnels :	35 000 €	[Color: Green]
Produits des services et domaines :	309 900 €	[Color: Dark Brown]
Opérations d'ordre :	18 100 €	[Color: Pink]
Dotations et participations :	1 352 097 €	[Color: Cyan]
Autres produits et gestion courante :	445 600 €	[Color: Orange]
Atténuations de charges :	149 000 €	[Color: Blue]

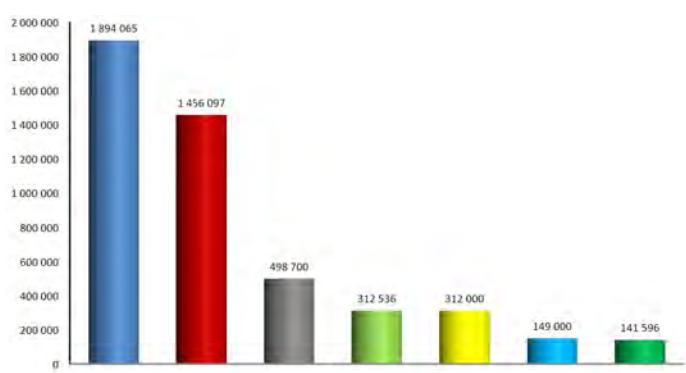
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2009 PAR SECTEUR : 4 763 994 €



Enfance / Jeunesse / Scolaire / Restauration scolaire :	1 138 366 €	[Color: Blue]
Administration générale :	1 124 228 €	[Color: Red]
Voirie / Espaces verts / Entretien bâtiments :	1 040 570 €	[Color: Yellow]
Virement section investissement :	514 299 €	[Color: Green]
Contribution aux intercommunalités et associations ⁽¹⁾ :	390 000 €	[Color: Cyan]
Sport :	180 204 €	[Color: Purple]
Charges financières :	180 000 €	[Color: Grey]
Culture :	166 327 €	[Color: Dark Grey]
Atténuation de produits :	30 000 €	[Color: Brown]

⁽¹⁾ SIVOM de la Saadrune, Tisséo, Agence Technique Départementale, Service Départemental d'Incendie et de Secours, ...

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2009 PAR SECTEUR : 4 763 994 €



Impôts locaux :	1 894 065 €	[Color: Blue]
Dotations et participations de l'État et autres :	1 456 097 €	[Color: Red]
Autres produits de gestion :	498 700 €	[Color: Grey]
Produits des services :	312 536 €	[Color: Green]
Reversement Axe Sud :	312 000 €	[Color: Yellow]
Remboursement charges du personnel ⁽²⁾ :	149 000 €	[Color: Cyan]
Excédent 2008 :	141 596 €	[Color: Green]

⁽²⁾ Contrat Emploi Solidarité, absences Personnel Titulaire

Le soutien aux associations : 80 000 €

ASSOCIATION	Subvention 2009
ACCA (Association Communale de Chasse Agrée)	1 100 €
AMICALE DE LA PÉTANQUE SEYSSOISE	1 700 €
AUTOUR DE LA TERRE	200 €
CARTES ET CIE	100 €
CLUB SKI / MONTAGNE	3 800 €
COMITÉ DES FÊTES	22 700 €
FOYER RURAL	15 000 €
JOGGING CLUB SEYSSOIS	200 €
KARATÉ CLUB SEYSSOIS	1 500 €
LA CANTARELLE	1 200 €
L'AMICALE DES PÊCHEURS SEYSSOIS	950 €
LES AMIS DE L'ORGUE	900 €
LES RESTOS DU CŒUR	100 €
MAQUIS DE RIEUMES	250 €
RACING CLUB DE LA SAUDRUNE	2 200 €
SAM JUDO / JU-JITSU	2 500 €
SECOURS CATHOLIQUE	100 €
SOS CYCLOTOURISME	2 400 €
SOS FOOTBALL	19 500 €
TENNIS CLUB	3 500 €
VIVRE ENSEMBLE AUX AUJOULETS-COULOUME	100 €

Une fiscalité locale modérée :

256 € par habitant contre 338 € par habitant en moyenne* dans les communes de 5 000 à 10 000 habitants.

Taux des impôts locaux 2009	Foncier Bâti	Taxe d'Habitation	Foncier Non Bâti
SEYSES	16,90%	14,84%	117,36%

Les taux 2009 des communes proches n'étant pas connus ce jour, ci-dessous, pour mémoire, les taux 2008 :

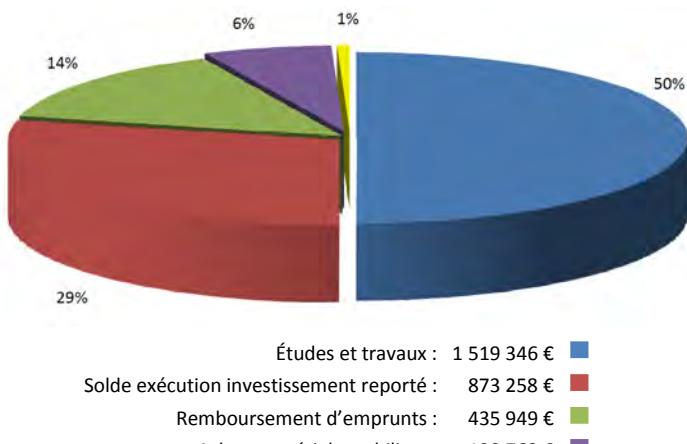
Taux des impôts locaux 2008	Foncier Bâti	Taxe d'Habitation	Foncier Non Bâti
ROQUES	16,35%	7,66%	82,81%
SEYSES	16,57%	14,55%	117,36%
FROUZINS	19,77%	15,37%	116,72%
VILLENEUVE	23,65%	14,24%	174,06%
MURET	23,87%	14,94%	92,05%
FONSORBES	25,15%	14,50%	116,11%
PLAISANCE	27,56%	13,68%	126,33%
CUGNAUX	28,88%	18,46%	157,04%

* Source : données Direction Générale des Collectivités Locales 2006

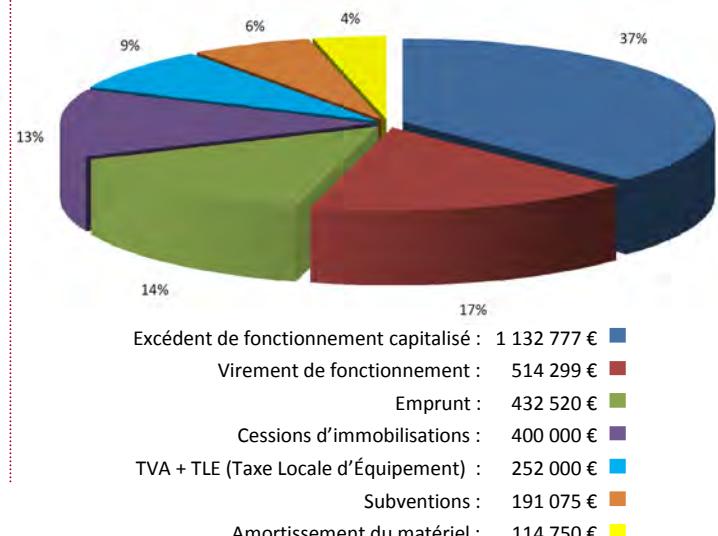
LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2009

Ensemble des opérations en capital (acquisitions immobilières, travaux, ...) ayant pour effet de modifier la valeur du patrimoine de la commune.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2009 : 3 037 421 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2009 : 3 037 421 €



LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT INSCRITES AU BUDGET PRIMITIF 2009

		MONTANT EN € HT
VOIRIE	Rue Cazeneuve (part communale)	570 000
	RD 12 (part communale)	480 000
	Autres aménagements	51 000
AGRANDISSEMENT CIMETIÈRE	Terrains et travaux	240 000
GROUPES SCOLAIRES	Aménagements et mobilier	41 600
AUTRES BÂTIMENTS COMMUNAUX (sportifs, associatifs, ...)	Divers aménagements et travaux de mise en conformité	62 500
SERVICES MUNICIPAUX	Matériel technique	34 850
RESTE A PAYER SUR EQUIPEMENTS 2008 A ACHEVER		230 163
TOTAL		1 710 113

Un niveau d'endettement inférieur

à la moyenne des villes*

de la même strate démographique :

Encours** de dette par habitant :

648 € pour Seysses
contre 957 € en moyenne
au niveau national.

* Source : données Direction Générale des Collectivités Locales 2006

** Encours de dette = capital restant dû aux banques.

ENVIRONNEMENT

PROGRAMME DES JOURNÉES NATURE DU 2 AU 6 JUIN

Dans le cadre de la 4^e édition des Journées Nature de Midi-Pyrénées qui se déroulera du 30 mai au 7 juin, la ville de Seysses vous propose plusieurs animations.

DU 25 MAI AU 13 JUIN :



EXPOSITION PLANÈTE PAPILLONS

à la Médiathèque

prétée par la Médiathèque Départementale.



DU 2 AU 6 JUIN :

RANDONNÉES DÉCOUVERTE des massifs fleuris de la commune

(encadrées par les éducateurs du service des sports)

Pour les enfants des écoles de Seysses

Environ 1h à 1h15 de randonnée pour les 21 classes des écoles élémentaires de Seysses - Découvrir et reconnaître les différentes plantes composant les espaces fleuris de la ville.



CONCOURS PHOTOS NUMÉRIQUES réalisées par tous les enfants scolarisés de la commune

Le but de ce concours est de faire découvrir aux Seysois :

- une photo qui renvoie une image positive, en faveur de l'environnement,
- et une photo qui renvoie une image négative, à l'encontre de l'environnement.

Les photos sélectionnées seront exposées dans le hall d'entrée de la mairie lors des Journées Nature.

MERCREDI 3 JUIN :

ANIMATION BÉBÉ

« *Bienvenue dans mon jardin, mon potager* »

à 10h30 à la Médiathèque - de 6 mois à 3 ans

Compagnie À Petits Mots

Jouer avec les LIVRES

Jouer avec les MOTS

Jouer avec les SONS

Jouer avec les MAINS

Pour que tout aille bien demain !



Lecture spectacle, approche ludique du livre pour favoriser l'éveil des jeunes enfants.

SPECTACLE DE CONTE ET MARIONNETTES

« *Veille au grain,
demain il fera beau* »

à 18h à la salle des fêtes

Compagnie Artemisia

Conte fantastique vécu par des marionnettes offert par la Médiathèque Départementale.

C'est l'histoire de Granimède, un petit rongeur à la recherche de la Graine de Vie. Une aventure fantastique dans un décor de papier de soie où se côtoient des personnages surprenants : GrandeBouch', Zélanine et l'étonnant Arbre à Rêves, accompagnée par les chants de Mongolie, inspirée du théâtre japonais Nô et Kabuki.



LAVAGE ÉCOLOGIQUE DE VOITURES

de 14h à 17h

sur le parking des écoles P. Langevin

par les jeunes du PAJ (Point Actions Jeunes) - 3€

Venez faire laver votre véhicule grâce à une méthode écologique : la solution utilisée est sans acide, sans phosphate, ni solvant intégrant des sédiments minéraux d'origine naturelle et s'utilise sans eau.



JEUDI 4 JUIN :

COURSE D'ORIENTATION de 14h à 17h - Parc de la Bourdette

pour toutes les écoles (CM1 et CM2) et les enfants de l'Institut Médico Éducatif
Léon Debat Ponsat de Seysses, organisée par les membres du Conseil Municipal des Jeunes.



VENDREDI 5 JUIN :

FILM SUR LES GESTES ÉCO-CITOYENS

conçu par les jeunes du CMJ
diffusé toute la journée à la Mairie.



AU PARC DE LA BOURDETTE À PARTIR DE 16H :

❖ Expositions et animations :

« *Animaux et environnement* » organisé par l'ACCA (chasse) ; « *Troc des plantes* » ; apiculteur ; héliculteur : « *La ferme des escargots* » ; arbre à papillons ; hôtel à insectes ; panneaux sur la faune et la flore du parc ; **Fédération de Pêche de la Haute-Garonne** : panneaux didactiques sur le milieu aquatique, sa protection et sa mise en valeur ; poissons naturalisés ; initiation à la pêche pour les enfants.



❖ Expositions du Service Enfance & Jeunesse :

« *L'art de la récupération* » :

dans le cadre de l'accueil de loisirs, des ateliers Arts Plastiques sur le thème de la récupération vont être proposés aux enfants. Ils exposeront les objets conçus.

« *L'exposition « éco-citoyenne »* » :

réalisée par les jeunes du Point Actions Jeunes pour les tout petits afin de les informer sur les gestes écologiques essentiels à la protection de notre planète.

Réalisation d'une pancarte végétale par les jeunes du Point Actions Jeunes.

❖ Stands :

Produits alimentaires bio, SIVOM, Comité des Fêtes, Gamm'vert, installateur de cuves pour récupérer l'eau de pluie, asinerie d'Enbazac.



❖ Repas champêtre :

À 20h : **pique-nique** - apporté par chaque participant - vrais couverts, verres et assiettes requis.



SPECTACLE DES ENFANTS DES CLAE

"Le Petit Prince"

de 18h à 19h à l'École Élémentaire Paul Langevin

Spectacle réalisé par les enfants et les animateurs dans le cadre du CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'École). « Le Petit Prince » voyage de planètes en planètes afin de découvrir et de vous faire découvrir tous les matériaux de recyclage. Les décors et costumes seront réalisés en matériaux de récupération.

RANDONNÉES DÉCOUVERTE DES MASSIFS

2 départs : 18h et 21h30 - Durée 1h30 à 2h

Rendez-vous au kiosque du Parc de la Bourdette.

Gilet fluorescent de sécurité et lampe frontale conseillés.



SAMEDI 6 JUIN :

CONTE :

"Elle n'est pas belle, ma Terre !"

à 11h à la salle des fêtes - Compagnie À Cloche Pied

« Gens de la ville qui ne dormez guère...
Gens de la ville qui ne dormez pas ! ... »

La ville de Milusines est envahie par les rats.
Les chats sont ravis, ils ne chôment pas !

Mais la Fée des rats rit :
elle multiplie les rats à l'envie.

Les gens, eux se terrent et s'enferment...

Pourtant :

Un jour, attirés par une mélodie, ils sortent et suivent un musicien, croquenotes, gobemots.



Une joyeuse ribambelle
s'échappe de la ville.

Les citadins redécouvrent ce qu'ils ont oublié :

La chaleur du soleil, le souffle du vent, le chant des oiseaux,

Le gazouillis des ruisseaux,
Les crapauds, les coccinelles
Et même les taureaux ... !

*Un voyage sur le thème
de la nature et de l'environnement,
en contes, chansons et poésies.*

En savoir plus : www.mairie-seysses.fr

TRIBUNE LIBRE

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le magazine municipal aux groupes d'élus constitués au sein du Conseil Municipal. Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

MAJORITÉ MUNICIPALE

Budget de L'État : désengagement sélectif

Nous entendons souvent parler du désengagement de l'État. Et nous en constatons l'étendue, chaque jour davantage, qu'il soit clairement affiché et revendiqué ou plus discret et déguisé.

Prenons l'école par exemple.

Ne nous trompons pas, la modification des rythmes scolaires n'a pas pour objectif premier le bien être de nos enfants, mais bien celui de faire payer aux collectivités territoriales (donc à nous tous à travers les impôts locaux) une prise en charge du temps d'encadrement des élèves. La manœuvre est simple : on démantèle progressivement les Rased - réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficultés. On supprime 2 heures de cours pour l'ensemble des élèves que l'on transforme en 2 heures de soutien adressées à un tout petit nombre. Il reste alors une grande majorité d'élèves que les collectivités devront prendre en charge pour venir en aide aux familles. La mise en place des équipes d'encadrement nécessaires représente une augmentation des dépenses de 10% sans contre partie financière.

Autre désengagement à redouter: celui concernant notre école maternelle, pourtant exemple reconnu de réussite éducative, sa fin est peut-être déjà amorcée dans un discours de M. Darcos, Ministre de l'Éducation Nationale : « *Est-ce qu'il est vraiment logique, alors que nous sommes si soucieux de la bonne utilisation des crédits délégués par l'État, que nous fassions passer des concours bac +5 à des personnes dont la fonction va être essentiellement de faire faire des siestes à des enfants ou de leur changer les couches ?* » Au travers de ces déclarations inquiétantes n'est ce pas la volonté de retirer l'école maternelle de l'Éducation Nationale qui se profile puisque des enseignants ne seraient plus nécessaires ?

On devine déjà à qui seraient confiés ces enfants dont l'État ne veut plus.

En revanche, l'engagement de nos gouvernants reste sans faille quand il faut protéger le revenu des plus riches par une limitation de l'impôt (appelé bouclier fiscal), ou à travers le soutien appuyé aux banques et aux grands groupes industriels afin qu'ils puissent verser des dividendes à leurs actionnaires et des primes à leurs dirigeants.

OPPOSITION MUNICIPALE

La concertation à la mode Seysoise !

L'actualité municipale concerne le « Plan Local d'Urbanisme »..

Le « PLU » est l'outil permettant de gérer le développement et l'urbanisation de la commune pendant les 10 à 15 prochaines années !

L'élaboration du « PLU » a été confiée à un cabinet externe et soumis à l'appréciation des élus. Depuis environ 2 ans notre groupe n'a pas été informé et n'a pas été invité à participer aux travaux de réflexion sur un sujet pourtant crucial !

Le conseil municipal du 25 mars dernier, était l'objet d'un vote des élus permettant d'arrêter le « PLU ».

À cette occasion, nous avons découvert des éléments nouveaux et rendus définitifs, notamment le « Plan de Zonage » qui détermine entre autre, les zones affectées à la construction et le règlement de construction pour chacune des zones.

M. le Maire, après cette présentation de quelques dizaines de minutes, demande de voter pour accepter le plan définitif.

Un travail de fond, survolé en dix minutes, sur un sujet aussi important qui engage l'avenir de la commune : voilà ce que l'on appelle avoir le sens de la concertation et de la communication (Une équipe à votre écoute !! thème de sa campagne pour l'élection municipale !)

Les élus de l'opposition seraient-ils gênants lorsqu'il s'agit de réglementer la construction sur la commune ou de débloquer des terrains ? L'ostracisme dont nous sommes frappés le laisse à penser !

En fait il s'agit d'une nouvelle méthode de gouvernance qui voit, d'un côté le maire seul décisionnaire (du fait de pouvoirs élargis), de l'autre les élus (vos représentants de la minorité, rejoints sur ces sujets sensibles par les plus objectifs ou les moins sectaires de la majorité), cantonnés au rôle de spectateurs passifs !

C'est le principe de la « la Concertation à la Seysoise », dont Monsieur PACE confirme la pratique, instituant ainsi la continuité de la tradition, qui veut qu'à Seysses on puisse vivre heureux sans être perturbé par des « formalités »...Un blanc seing laissé à M. le Maire au mépris, une fois de plus, de la démocratie !

Vous trouverez prochainement nos réflexions sur le « PLU », sur notre site Internet « mvaseysses.org ».

LE POINT SUR LES TRAVAUX D'URBANISATION

AMÉNAGEMENT DE LA RUE CAZENEUVE

1 La réalisation des travaux d'urbanisation de la rue Cazeneuve prévoit le réaménagement total entre l'avenue Marie Curie (RD 12) et la rue du Général de Gaulle (RD 68b).

Cet aménagement a plusieurs objectifs :

- Réfection des réseaux : gaz, eau potable, assainissement, création du pluvial, effacement des réseaux (EDF, France Télécom, éclairage public).
- Rénover et embellir cette rue située à proximité du centre historique de la ville.
- Sécuriser la voie et les déplacements piétonniers en facilitant ceux des personnes à mobilité réduite.
- Limiter la vitesse.
- Mettre fin au stationnement désordonné des véhicules.
- Améliorer la qualité de vie pour les riverains et usagers de la voie.

Pendant la durée des travaux, la rue est barrée avec un accès maintenu pour les riverains, les commerces des rues Pasteur, de la Paix et le cabinet de radiologie de la rue Cazeneuve.



La ligne du bus n°58 qui empruntait cette voie a été déviée en accord avec l'exploitant.

À la fin des travaux, la circulation se fera en sens unique (de la rue du Général de Gaulle vers l'avenue Marie Curie). La ligne de bus n°58 sera rétablie dans le nouveau sens de circulation et le retour vers la rue Boltar depuis le chemin de Gay suivra la déviation actuelle (avenue Marie Curie / rue Boltar). Les arrêts de bus, place de la Libération et rue Cazeneuve, seront maintenus. Les voyageurs désirant aller à Toulouse pourront utiliser ces deux arrêts en passant par le terminus sans payer de supplément, Monsieur le Maire ayant négocié cette dérogation auprès de TISSEO.

AMÉNAGEMENT DU CROISEMENT DU CHEMIN DE COULOUME ET DE LA RD 50 (VALLESVILLES)

Afin de sécuriser la circulation de la RD 50 (direction Lamasquère vers le chemin de Couloume) un tourne à gauche va être créé. Ce travail est prévu en 2009 par la voirie départementale.

Le montant de ces travaux est estimé pour la part communale à : 480 000 € HT.

SÉCURISATION DU CROISEMENT RD 12 (direction St-Lys) / RD 50 (direction Lamasquère) - LES AUJOULETS

En même temps que les travaux précédents, un aménagement du carrefour RD 12/RD 50, très dangereux pour la circulation, est programmé. La charge financière des travaux sera en totalité prise en charge par la voirie départementale.

BUDGET DES TRAVAUX DE LA RUE CAZENEUVE : MONTANTS ESTIMÉS

	COÛT TOTAL EN € (HT)	SUBVENTION DU DÉPARTEMENT	PART COMMUNALE	PART SIVOM
SIVOM	TRAVAUX VOIRIE	401 089	145 151	255 938
	EAUX USÉES	272 882		272 882
	EAUX PLUVIALES	221 342	79 933	141 409
SDEHG*	ÉLECTRICITÉ / ÉCLAIRAGE	529 802	448 250	81 552
	TÉLÉCOM	149 714	59 885	89 829
	1 574 829	733 219	568 728	272 882

* Syndicat Départemental d'Électrification de la Haute-Garonne

L'AGENDA

Mai

<p>Jogging Club Seysois : Tous les mercredis et samedis Rendez-vous : le mercredi à 18h et le samedi à 9h au lac de Paucheville à Frouzins. Renseignements : 05 61 56 33 41.</p>	<p>Sorties du Club Ski Montagne : Dimanche 17 VALLÉE D'ARBAS : le chemin du facteur. Dimanche 24 AULUS : le tour du Cabanetous. Dimanche 31 ÉTANGS TORT ET DE BESEIL (ARIÈGE) Renseignements 05 61 56 11 31, le jeudi de 18h à 19h30, au 5 place de la Libération.</p>	<p>Club du 3^e Âge : Mardi 19 CONCOURS DE BELOTE du Groupement des Amicales du 3^e Âge de l'Arrondissement de Muret à 14h à la Salle des Fêtes.</p>	<p>Dimanche 31 VIDE-GRENIERS organisé par l'association Aux Bonnes Trouvailles de 9h à 18h à la salle des fêtes. Renseignements : 05 61 56 25 89 Courriel : asso.bts@laposte.net</p>
	<p>Mardi 19 PERMANENCE DES IMPÔTS de 9h à 12h - Mairie - Salle du Conseil.</p>	<p>Jeudi 28 CONSEIL MUNICIPAL à 20h30 Salle du Conseil, entrée 8 rue du Général de Gaulle - Premier étage.</p>	

Juin

<p>Mardi 2 RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS Pensez à les sortir la veille ! Inscriptions à l'accueil de la Mairie Tél. 05 62 11 64 64.</p>	<p>Sorties du Club Ski Montagne : Dimanche 7 AX LES THERMES : le pic Fourcat. Dimanche 14 ÉTANG DE PEYREGRAND ET CABANE DE BROUQUENAT Dimanche 21 LAC D'ESTOM Dimanche 28 LAC DE GREZIOLLES Renseignements 05 61 56 11 31 le jeudi de 18h à 19h30 au 5 place de la Libération.</p>	<p>Samedi 13 FÊTE DE FIN DE SAISON DE L'ÉCOLE DE RUGBY DU RC SAUDRUNE À CUGNAUX À PARTIR DE 19H Tous les enfants sont invités ainsi que leurs familles. Au menu : bilan de la saison, suivi d'un repas.</p>	<p>Dimanche 21 FÊTE DE LA MUSIQUE organisée par le Comité des Fêtes au Parc de la Bourdette</p>
<p>Du 2 au 6 JOURNÉES NATURE Rendez-vous aux diverses animations prévues (voir programme pp 6-7 ou sur www.mairie-seysses.fr)</p>		<p>Club du 3^e Âge : Du 15 au 21 VOYAGE EN ESPAGNE DU NORD Participation de 53 adhérents.</p>	<p>Dimanche 21 VIDE-GRENIERS organisé par les "VITAR'L'S" Lotissement des Vitarelles, Route de Toulouse</p>
<p>Jeudi 11 UNE JOURNÉE POUR TOUS NOS AÎNÉS À NARBONNE organisée par le CCAS et la Municipalité Renseignements : voir Seysses Infos ci-joint</p>	<p>Dimanche 7 ÉLECTIONS EUROPÉENNES de 8h à 22h À votre bureau de vote habituel (Salle des Fêtes ou Maison de Quartier des Aujoulets). Pour voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales. Pensez à apporter une pièce d'identité.</p>	<p>Jeudi 25 TRADITIONNEL REPAS DE CLÔTURE DU PREMIER SEMESTRE à 12h30 à la Salle des Fêtes.</p>	<p>Jeudi 25 CONSEIL MUNICIPAL à 18h30 Salle du Conseil, entrée 8 rue du Général de Gaulle Premier étage.</p>

Juillet

Sorties du Club Ski Montagne :

Dimanche 5
ÉTANG DE BASSIVER

Dimanche 12

**LAC DU HOURAT
ET LAC D'ILHÉOU**

Dimanche 19

DENT D'ORLU

Dimanche 26

LAC DE LA MONTAGNETTE

Renseignements 05 61 56 11 31

le jeudi de 18h à 19h30

au 5 place de la Libération.

Lundi 13

FEU D'ARTIFICE

**organisé par le Comité des Fêtes
au Stade Savignol à la tombée de la nuit**

BAL ET SOIRÉE NEIGE

*au Parc de la Bourdette après le feu d'artifice
avec la disco mobile Phénix*

Août

Sorties du Club Ski Montagne :

Dimanche 2

CASCADE D'ARS

Dimanche 16

**PIC ST-BARTHÉLÉMY
ET ÉTANG DES TRUITES**

Dimanche 23

**PIC DES TROIS SEIGNEURS
ET ÉTANG D'ARBU**

Dimanche 30

PIC D'ENDRON

*Renseignements 05 61 56 11 31
le jeudi de 18h à 19h30
au 5 place de la Libération.*

Mardi 4

SOIRÉE À VALENCE D'AGEN organisée par le Club du 3^e Âge.

Formule choisie : Repas Spectacle "Soir de battage". 63 adhérents découvriront ce magnifique spectacle du Grand Sud !

FÊTE LOCALE organisée par le Comité des Fêtes :

Vendredi 21

RETRAITE

AUX FLAMBEAUX à 21h

Départ de la place
de la Libération
Arrivée sur le
site de la fête à 22h

BAL à 22h
avec l'orchestre Houston

Samedi 22

BAL à 22h

avec l'orchestre Sankara

Dimanche 23

DÉPÔT DE GERBE à 17h45
au Monument aux Morts

APÉRITIF CONCERT à 18h
avec l'orchestre Tropica

BAL à 22h

avec l'orchestre Tropica

Lundi 24

FEU D'ARTIFICE
à la tombée de la nuit
au Stade Savignol

BAL à 22h

avec l'orchestre Dune

TOUS LES JOURS : GRANDE FÊTE FORAINE POUR LE PLAISIR DE TOUS !

En savoir plus : www.mairie-seysses.fr (rubrique agenda)

INFOS PRATIQUES

Quelques règles de bon voisinage :

L'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 réglemente les horaires d'utilisation des outils de bricolage et de jardinage bruyants (tondeuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc.) afin d'éviter de porter atteinte à la tranquillité du voisinage :



Les jours ouvrables : 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30

Les samedis : 9h à 12h et 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : 10h à 12h et 16h à 18h

Le non-respect de ces horaires peut entraîner des sanctions financières.

DÉLIBÉRATIONS

Les principales délibérations du Conseil Municipal :

5 mars 2009

- ◆ Vote du budget,
- ◆ Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école privée Saint-Roch.

25 mars 2009

- ◆ Plan Local d'Urbanisme : le pré-projet a été adopté,
- ◆ Attribution des subventions aux associations pour 2009.

Retrouvez toutes les délibérations dans leur intégralité :
www.mairie-seysses.fr, rubriques : Vie Municipale / Délibérations.

VIE DES SERVICES

Horaires d'été des Services Municipaux :

Du 4 juillet au 28 août inclus - Fermeture le 13 juillet

MAIRIE :

Accueil et État Civil :

du lundi au vendredi,
8h - 12h et 14h - 18h.

Urbanisme :

du lundi au vendredi, 8h - 12h et 14h - 18h,
mercredi : sur RDV.

MÉDIATHÈQUE :

du lundi au vendredi, 8h - 13h
et le samedi 9h - 12h.

Reprise des horaires habituels le 29 août

SERVICE ENFANCE & JEUNESSE :

Accueil de Loisirs :

du lundi au vendredi,
7h30 - 18h30.

Service Administratif :

du lundi au vendredi,
8h - 12h.

Fermé du 3 au 14 août

Reprise des horaires habituels le 31 août



Service Enfance & Jeunesse :
ACCUEIL DE LOISIRS (3/14 ANS)
ET SÉJOURS ÉTÉ

INSCRIPTIONS DU 2 AU 10 JUIN
AU SERVICE ENFANCE & JEUNESSE

Programme de l'été disponible fin mai

sur www.mairie-seysses.fr

et au Service Enfance & jeunesse

Allée Marcel Pagnol - Tél. 05 61 56 86 40.

Bulletins d'inscription
téléchargeables
sur le site
www.mairie-seysses.fr
Rubrique « Jeunesse »
« ALSH » et « ALPA / ALU »
ou au Service Enfance
& Jeunesse
Allée Marcel Pagnol
Tél. 05 61 56 86 40

Service Municipal des Sports :
STAGES MULTISPORTS D'ÉTÉ
DU 3 AU 10 JUILLET

POUR LES 4/14 ANS

AU GYMNAZ - TEL. 05 61 56 35 31

INSCRIPTIONS DU 2 AU 10 JUIN

AU SERVICE ENFANCE & JEUNESSE

Inscriptions obligatoires,
dans la limite des places disponibles

Allée Marcel Pagnol - Tél. 05 61 56 86 40.

Bulletins d'inscription
et programmes
téléchargeables sur :
www.mairie-seysses.fr
Rubrique « Vie sportive »
ou au Service des Sports :
Tél. 05 61 56 35 31



À la rentrée, ne manquez pas :
LA FÊTE DES ASSOCIATIONS :

Culture, Sports et Loisirs

Samedi 5 Septembre

Au complexe sportif Savignol
à partir de 13h30.

Jeux et activités gratuits pour tous !



À la Médiathèque : Premier Salon des Métiers d'Art les 17 et 18 octobre : appel aux artistes

La Médiathèque invite les artistes amateurs à participer à son premier Salon des Métiers d'Art.

Inscriptions jusqu'au 14 septembre à la Médiathèque :
Tél. 05 62 23 00 63 ou courriel : mediatheque@mairie-seysses.fr

Amateur d'art, notez ce rendez-vous automnal sur vos agendas !

ÉTAT CIVIL

FÉVRIER / MARS 2009

NAISSANCES

FÉVRIER

03/02 Manon MALBREIL
09/02 Sédone COURBIERES
13/02 Raphaël CHASSAGNE
16/02 Timéo BARDOU
23/02 Mathys DEVES
24/02 Léa BONNECARRERE

MARS

05/03 Ylane BENAGES
14/03 Yoan LAGARDE
21/03 Zayan OUZZINE
23/03 Sara BOUCHIKHI
23/03 Hanoï DOR
31/03 Shams PARIS

MARIAGES

FÉVRIER

14/02 Stéphanie BESSON
& Franck MARCONI

DÉCÈS

FÉVRIER

09/02 Germaine AZZOLA
épouse TORRESIN
20/02 Antonio ZANETTE

MARS

26/03 Sébastien FERRARETTO